

Commune :
MARLY (383)

Numéro d'ordre du document
d'arpentage : 1960 A

Document vérifié et numéroté le 15/07/2024
A Avesnes sur Helpe
Par FONTAINE Arnauld
Géomètre cadastre
Signé

Service départemental des impôts fonciers
Pôle de topographie et de gestion cadastrale
Rue Raoul Follereau
CS 10439
59300 VALENCIENNES
Téléphone : 03 27 14 66 80

sdif.nord.ptgc@dgfip.finances.gouv.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUE

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le 2025-10-25

ID : 059-215903832-20251009-DEL_25_68-DE

Echelle d'origine : 1:1000

Echelle d'édition : 1:500

Date de l'édition : 15/07/2024

Support numérique : -----

SLOW

CERTIFICATION

(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires susignés (3) a été établi (1) :

A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;

B - En conformité d'un piquetage : effectué sur le terrain ;

C - D'après un plan d'arpentage, ou d'assomage, dont copie ci-jointe, dressé le ----- par ----- géomètre à -----.

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la demande 6463.

A -----, le -----

(1) Rayez les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes la piquetage.

(2) Qualité de la personne agréée (gérant le expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...).

(3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité expédiant, etc...).

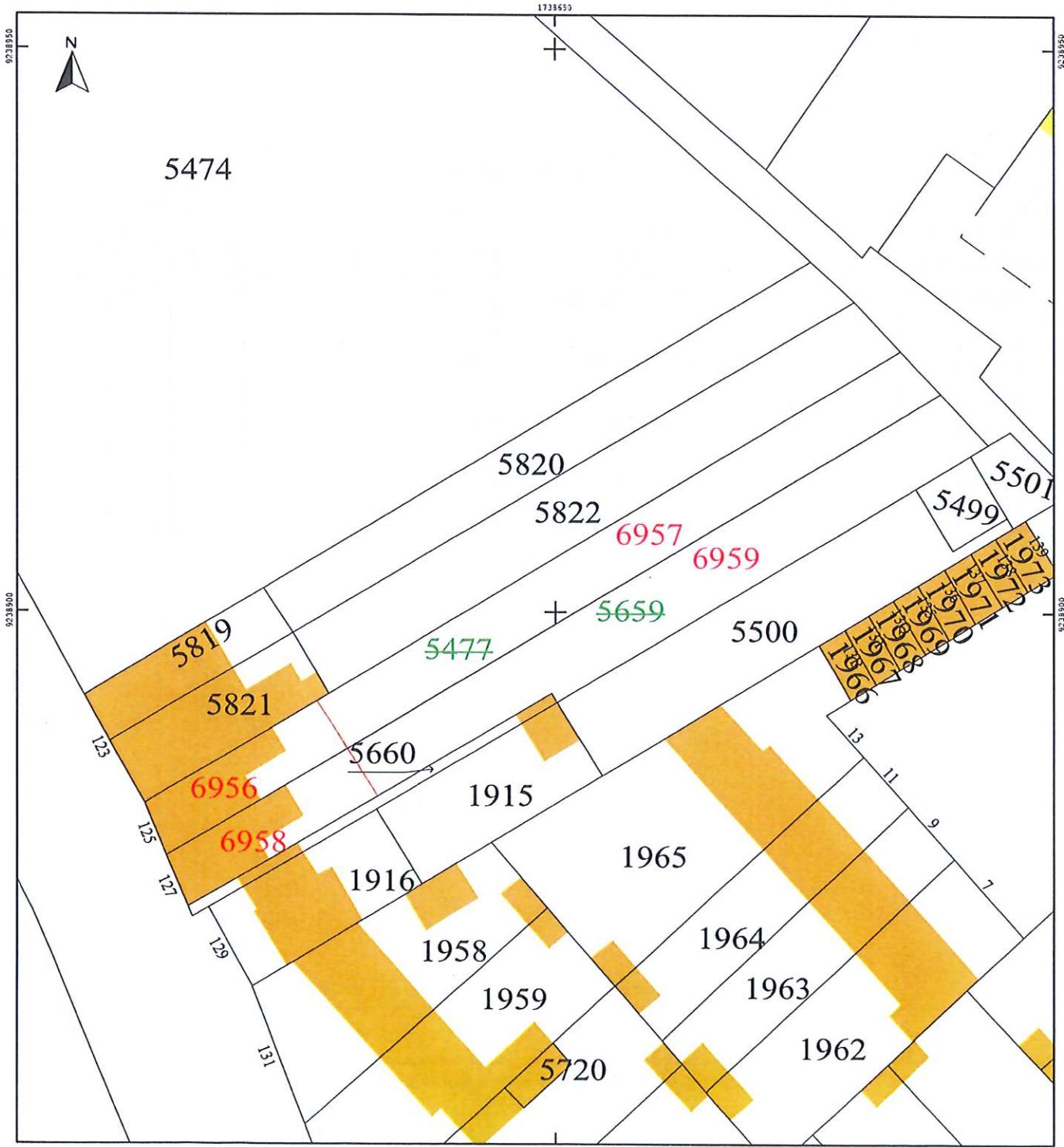
Modification demandée par procès verbal du cadastre

D'après le document d'arpentage dressé

Par DEREME REMI (2)

Réf. : 59383 - 338

Le 10/07/2024



Direction générale des finances publiques

Cellule d'assistance technique du SPDC

du lundi au vendredi

de 8h00 à 18h00

Courriel : esi.orleans.adspdc@dgfip.finances.gouv.fr

N° de dossier :

Extrait cadastral modèle 1

conforme à la documentation cadastrale à la date du : 06/08/2024
validité six mois à partir de cette date.

Extrait confectionné par : GEXPEO

SF2414500719

DESIGNATION DES PROPRIETES									
Département : 059				Commune : 383 MARLY					
Section	N° plan	PDL	N° du lot	Quote-part Adresse	Contenance cadastrale	Renvoi	Désignation nouvelle		
							N° de DA	Section	N° plan
B	6956			125 RUE JEAN JAURES	0ha00a91ca				
B	6957			RUE JEAN JAURES	0ha03a07ca				
B	6958			127 RUE JEAN JAURES	0ha00a96ca				
B	6959			RUE JEAN JAURES	0ha03a62ca				

OBSERVATIONS DU SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE

Décrets modifiés du 4 janvier 1955 art. 7 et 40 et du 14 octobre 1955 art. 21 et 30

